Envoyé en préfecture le 15/12/2025
Reçu en préfecture le 15/12/2025
Publié le 15/12/2025
ID : 974-219740180-20251126-25128-DE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINTE-MARIE
SEANCE DU MERCREDI 26 NOVEMBRE 2025

DELIBERATION N°DVC/DPC/25/128 - ASSOCIATION CULTURELLE ET SOCIALE DE L'OCEAN INDIEN (ACSOI) - AVANCE SUR SUBVENTION

Le Maire certifie que la liste des délibérations de la présente séance a été mise en ligne sur le site Internet de la ville le

04 DEC 2025

que la convocation a été faite le 19 / 11 / 2025 et que le nombre de conseillers municipaux présents à l'ouverture de la séance a été de 19 sur 29.
Nombre de votants : 19

Richard NIRLO

L'an deux mille vingt-cinq, le mercredi 26 novembre à 09 h 30 , le Conseil Municipal s'est réuni dans la salle polyvalente communale de Duparc, après convocation légale, sous la Présidence de Monsieur Richard NIRLO, Maire.

Etaient présents : M. Richard NIRLO, Maire

Adjoints : Mme Sylvie BILLAUD - M. Christian DALLEAU - Mme Marie-Line SOUBADOU - M. André M'VOULAMA - Mme Olivette TAOMBE - M. Grégoire CORDEBOEUF - M. Matthias DASSOT - -M. Jean-Louis LATOUCHE - Mme Arielle REZAC.

Conseillers Municipaux : Mme Carole HIVANHOE - M. Mario LECHAT - Mme Marlène RODIER - M. Didier GOPAL - Mme Myrielle HIVANHOE - Mme Michelle NIRLO - M. Eric THIBURCE- M. Christian ANNETTE - Mme Céline SITOUZE .

Est arrivé en cours de séance : Mme Vivienne DALLEAU à 10h10.

A quitté définitivement la séance : M. Christian ANNETTE à 11h23.

Etaient absents : Mme Nadia WU-TIU-YEN - Mme Corinne GAUVIN - M. Jean-François BOYER - Mme Dorianne JEAN-BAPTISTE - M. André CHERIMONT -Mme Sylvie NATIVEL - Mme Valérie GRAVIER – M. Thierry GUICHARD – M. Nicolas LEBRETON.

Monsieur Matthias DASSOT a été désigné pour remplir les fonctions de Secrétaire.

Envoyé en préfecture le 15/12/2025
Reçu en préfecture le 15/12/2025
Publié le 15/12/2025
ID : 974-219740180-20251126-25128-DE

DELIBERATION N°DVC/DPC/25/128

ASSOCIATION CULTURELLE ET SOCIALE DE L'OCEAN INDIEN (ACSOI) - AVANCE SUR SUBVENTION

L'Association Culturelle et sociale de l'Océan Indien (ACSOI), est un acteur social important sur le QPV du verger, par son action de proximité avec les habitants. Depuis plusieurs années, un travail a été entrepris pour développer une dynamique sociale, construire le lien social, accompagner les familles en difficulté, insérer professionnellement des personnes en situation de précarité, le cadre de vie.
Il s'agit d'un travail de coopération avec le bailleur social, la commune et l'Etat pour faire évoluer socialement le quartier.

Afin d'assurer la continuité de cette démarche d'utilité sociale à travers son programme d'actions 2026, l'ACSOI sollicite le soutien financier de la commune pour la concrétisation de ses objectifs.

Je vous propose d'adopter le principe de versement d'une avance sur subvention de fonctionnement à l'Association Culturelle et Sociale de l'Océan Indien (ACSOI), à hauteur de vingt-cinq mille euros (25 000 €).

Par conséquent, le Conseil Municipal :

1) valide le principe d'attribution d'une avance sur subvention de fonctionnement d'un montant de vingt-cinq mille euros (25 000 €) au porteur de projet précité.
2) adopte le principe de versement d'une participation financière communale à l'ACSOI, conformément au montant mentionné.
3) autorise Le Maire à signer tous les documents s'y rapportant.

Cette avance sur subvention sera déduite de la subvention globale 2026.

La dépense correspondante sera imputée sur le chapitre 65 du budget principal.

La Commission Affaires générales, Finances, Economie et Développement réunie le mercredi 12 novembre 2025 a émis un avis favorable.

.....

ADOPTE A L'UNANIMITE.

.....

Pour extrait certifié conforme.
Le Maire,



Richard NIRLO